POLYTECH NICE SOPHIA | UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Extrait Procès-Verbal du Comité De Direction (CDD) - PLENIER
Polytech Nice Sophia
Séances du 17 septembre 2026

Nom, Prénom :	Fonction	PRESENTS : 17
CAMINADA, Alexandre	Professeur, Directeur PNS	X + 1
ABCHICHE, Nadia	Maître de conférences, Directrice du PeiP	X
ARRIGHI, Nicole	Maître de conférences, Directrice dpt Génie Biologique (GB)	X
AUROUX, Didier	Professeur, Directeur des Relations Entreprises	
BOULBE, Cédric	Maître de conférences, Directeur dpt Mathématiques Appliquée et Modélisation MAM)	X
BURLET, Jean-Laurent	Professeur agrégé, Directeur dpt Bâtiments Intelligents et Durables	X
CALLAGHAN, Delphine	Professeur, Directrice de la Communication et de la Vie Etudiante	X
COHEN, Stéphanie	Responsable du service des finances	X
DEVAUX, Emilie	DAC PNS	X
FRANQUET, Erwin	Directeur Polytech'Lab	
GOUDON, Thierry	Professeur, Directeur laboratoire LJAD	
LORENZINI, Philippe	Professeur, Directeur des admissions	
MALLET, Frédéric	Professeur, Directeur laboratoire I3S	
MIRAMOND, Benoit	Professeur, Directeur de la Recherche	X
MULLER, Fabrice	Professeur, Directeur dpt Ingénierie des Systèmes Electroniques (ISE), Directeur de la Qualité et amélioration continue	X
ONESTO, Cercina	Maître de conférences, Directrice des Relations Internationales	X
RIBAULT, Juliette	Professeur agrégé, Directrice des admissions	X
RISSO, Christine	Maître de conférences, Directrice des Etudes	X
SARGENTI, Elisabeth	Professeure, co-responsable du département DLH	X
STARAJ, Robert	Professeur, Directeur du laboratoire LEAT	
TIGLI, Jean-Yves	Maître de conférences, Directeur dpt Sciences Informatiques	X
TONIN, Cyril	Responsable SI	X

OUVERTURE DE SÉANCE – 15h00

#	SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	DISCUSSIONS ET VOTES	ACTIONS	SUIVI
1	Validation des PV du 9 juillet 2026	**Alexandre CAMINADA** indique que les membres du CDD ont jusqu'au 18 septembre pour transmettre leurs éventuelles remarques sur le dernier procès-verbal à **Émilie DEVAUX**.	**ED :** déposer ls PV sur l'intranet et mail à tous	**FAIT**
2	Rappel pour la validation du RDE	**Alexandre CAMINADA** et **Christine RISSO** rappellent que le RDE a été partagé en mode correction. Les retours sont attendus rapidement. **Christine RISSO** précise que les chefs de service (Joanna, Amélie, Veronika) ont été consultés. Validation et mise en ligne avant le 30/09/2026.	**COM :** mettre en ligne et informer les étudiants	**EN COURS**
3	Suivi de la Campagne d'emplois 2027 (modification suite à la réunion avec DS4H)	**Alexandre CAMINADA** rappelle que les demandes de postes ont été remontées à la DRH en juillet dernier. Il précise que, dans le processus de validation, les postes doivent également être examinés et validés par les EUR. Lors du COPIL DS4H, les postes demandés par PNS à la suite du départ à la retraite de **M. GAETANO** (section 27) et **M. GRANET** (section 27), l'EUR n'a pas validé les propositions en l'état à la suite des blocages suivants : - Blocage I3S pour le poste de **GAETANO** (27), car le laboratoire indique que le poste avec affectation au PLab n'a jamais fait l'objet d'un arrêté. ➢ Après arbitrage de la gouvernance, le poste retourne à I3S, mais le profil recherche sera élaboré pour travailler sur la thématique du PLab ; ➢ L'EUR à validé ce nouveau profil recherche qui n'a pas d'impact pour PNS sur la partie enseignement. - Blocage du département disciplinaire à la suite de notre demande de changement de section de 27 vers 61 pour le poste de **GRANET** (27). ➢ La section 27 accepte de perdre le poste de **GRANET**. ➢ **Engagement de l'école :** Lorsque **Eric DEKNEUVEL** (section 61, PLab) partira à la retraite (fin 2028/2030), son poste sera ouvert en **section 27** et non en 61. ➢ **Engagement du laboratoire LEAT :** Rendra un poste de section 61 à PLab (poste de François Verdier ou Cécile Belleudy en retraite en 2030). Le CDD doit donc se prononcer sur cette nouvelle proposition afin que l'EUR DS4H puisse le faire repasser à son COPIL avec ce nouveau montage. Le CDD passe au vote afin d'approuver le changement de section du Poste d'Eric DEKNEUVEL de la section 61 à la section 27 lors de son départ à la retraite.	**ED :** Faire remonter à DS4H pour le passage en COPIL	**FAIT**

<table>
<tr><td></td><td></td><td>
<table>
<tr><th></th><th>POUR</th><th>CONTRE</th><th>ABSTENTION</th><th>TOTAL</th></tr>
<tr><td>Membres CDD</td><td>16</td><td>0</td><td>1</td><td>17</td></tr>
</table>

Le montage proposé pour le poste de GRANET est validé.
</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>4</td><td>Validation des différents projets d'accords internationaux</td><td>Point reporté.</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>5</td><td>Places CPGE 2027</td><td>
Juliette RIBAULT présente le bilan de la rentrée 2026. Elle indique que l’école enregistre globalement une bonne rentrée, tant au niveau des spécialités que du cycle PeiP.

Elle présente ensuite les propositions d’ouverture de places CPGE pour la rentrée 2027, déjà validées par les directeurs de spécialités, sauf pour SI et rappelle que ces données doivent être remontées au réseau avant le 25 septembre prochain.

Afin de respecter le calendrier du réseau, le vote concernant le département SI sera organisé par mail.

<table>
<tr><th>Places</th><th>diff/2026</th><th>Spécialités</th><th>Suivi du vote par mail</th></tr>
<tr><td>12</td><td>-7</td><td>Bâtiments</td><td></td></tr>
<tr><td>13</td><td>0</td><td>Électronique</td><td></td></tr>
<tr><td>15</td><td>1</td><td>Génie biologique</td><td></td></tr>
<tr><td>17</td><td>3</td><td>Génie de l'eau</td><td></td></tr>
<tr><td>19</td><td>-9</td><td>Informatique</td><td>Voté par mail à l’unanimité le 28/09/2026</td></tr>
<tr><td>16</td><td>0</td><td>MAM</td><td></td></tr>
<tr><td>4</td><td>0</td><td>MAM FISEA</td><td></td></tr>
<tr><td>8</td><td>-5</td><td>Robotique</td><td></td></tr>
<tr><td>104</td><td>-17</td><td>TOTAL PNS</td><td></td></tr>
</table>
</td><td></td><td></td></tr>
</table>

		Alexandre CAMINADA informe également les membres du CDD d'une situation de sur-recrutement rencontrée par Polytech Paris-Saclay, avec environ 250 élèves recrutés pour 140 places prévues. Il précise que cette situation aura comme impact un afflux de PIEP2 supplémentaire à intégrer dans les cycles ingénieurs à la rentrée 2028/29.		
6	Point qualité (retour de l'audit et de la transmission du plan d'actions pour répondre aux NC	Point reporté.		
7	Point DDRS (Point d'étape Label DDRS, calendrier des évènements 2026/2027)	Point reporté.		
8	Organisation de l'AG de la rentrée	L'AG initialement prévue le 1er octobre est décalée au **8 octobre à 13h30**. Motif : 5 nouveaux maîtres de conférences en formation à l'UNICA (Valrose) seront absents le 1er octobre. L'AG sert traditionnellement à présenter ces nouveaux enseignants à l'ensemble de la communauté.		
9	REX sur le nouveau format de la rentrée	Point reporté		
10	Droits d'inscription	**Alexandre CAMINADA** informe les membres du CDD des évolutions en cours concernant les droits d'inscription dans les écoles d'ingénieurs. Il indique qu'une note de la **DGESIP**, diffusée à la mi-juillet 2026, précise que les diplômes d'ingénieur délivrés par les écoles internes aux universités relèvent désormais des diplômes d'université et que, par conséquent, le montant des droits d'inscription doit être fixé par le Conseil d'administration de chaque université. En l'absence de délibération spécifique du Conseil d'administration, le montant appliqué pour la rentrée 2026 est de **638 €**. Cette évolution a notamment conduit l'Université à revoir, dans des délais très courts, les modalités initialement prévues pour les étudiants internationaux hors Union européenne. Une commission d'exonération a été mise en place afin d'examiner individuellement les situations concernées. Tous les critères antérieurs (francophonie et excellence du candidat) sont supprimés. La commission n'examinera que la		

		situation sociale de l'étudiant. UniCA doit mettre en place cette commission. Au maximum 30% des étudiants hors UE d'un établissement peuvent être exonérés (auparavant un maximum de 10% de l'ensemble des étudiants, toutes origines géographiques confondues, d'un établissement). **Alexandre CAMINADA** présente ensuite les réflexions actuellement menées au niveau du **réseau Polytech**. Il souligne les écarts importants de droits d'inscription entre les différentes écoles d'ingénieurs françaises, avec des montants pouvant aller d'environ **600 € à plus de 4 000 €** selon les établissements et leurs ministères de tutelle. Le réseau Polytech a fait le choix de **ne pas augmenter les droits d'inscription pour l'année universitaire 2026-2027** et a sollicité un cadrage ministériel sur cette question. À terme, l'objectif est de parvenir à une position commune et à des droits homogènes au sein du réseau, afin notamment d'éviter une mise en concurrence des écoles et de préserver les possibilités de mobilité des étudiants au sein du réseau à conditions égales. Cette harmonisation reste néanmoins complexe compte tenu des positions et des modèles économiques différents des universités de rattachement des écoles Polytech : différences importantes sur les frais différenciées hors UE, la restitution des frais d'inscription aux écoles, le versement d'une part de SCSP aux écoles, le prélèvement sur ressources propres des écoles... À ce stade, **Alexandre CAMINADA** précise qu'il s'agit uniquement d'une information des membres du CDD. Le document de travail élaboré par le réseau est transmis aux membres à titre confidentiel et ne doit pas être diffusé. Une visioconférence, organisée par **Romain LAFFONT**, secrétaire général du réseau, doit également réunir prochainement les écoles d'ingénieurs intégrées aux universités afin de partager les différentes stratégies envisagées. Le sujet sera de nouveau présenté lors d'un prochain CDD afin d'échanger sur les modalités d'une éventuelle consultation interne des étudiants, enseignants, entreprises et responsables de l'école. La question de la répartition des recettes issues des droits d'inscription entre l'école et l'Université est également évoquée. **Alexandre CAMINADA** mentionne à ce stade l'hypothèse d'une répartition à hauteur de 80 % pour l'école et 20 % pour l'Université dont il a fait part oralement au président d'UniCA sans engagement pris de part et d'autre, mais le président est conscient de l'importance de ce point.		
	Levée de la séance	**Alexandre CAMINADA** lève la séance à 17h20		